



QUÉBEC

Prévisions du marché du travail agricole de 2023 à 2030



Principales conclusions

- Le secteur agricole du Québec affiche l'un des taux de vacance les plus élevés de toutes les provinces (9,4 %), ce qui se traduit par des coûts d'heures supplémentaires, des pertes de ventes et des retards de production.
- Le Québec a une forte concentration de travailleurs étrangers, en particulier dans les industries horticoles, et un nombre croissant dans l'élevage, principalement dans l'industrie laitière.¹
- Les immigrants constituent une source précieuse de main-d'œuvre nationale; cependant, le Québec a du mal à attirer les immigrants dans le secteur de l'agriculture.
- Dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre croît plus rapidement que l'offre de main-d'œuvre nationale, ce qui se traduit par une pénurie de main-d'œuvre nationale qui devrait croître pour atteindre plus de 29 300 postes d'ici à 2030.²

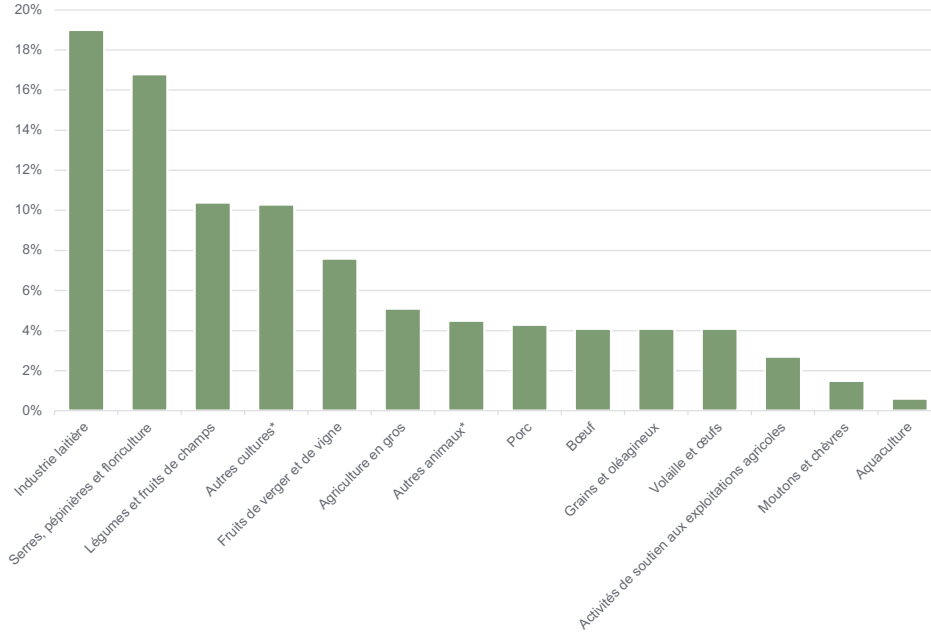
Effectif actuel

- Le Québec possède le deuxième plus grand secteur agricole au Canada et a employé plus de 75 800 travailleurs nationaux pendant la haute saison en 2022. Cela équivaut à 21 % de la main-d'œuvre agricole nationale.³
- L'industrie laitière est le principal employeur agricole de la province (graphique 1). Le Québec emploie près de la moitié (48 %) de la main-d'œuvre nationale de l'industrie laitière.
- Plus de 21 500 travailleurs étrangers étaient employés dans le secteur agricole du Québec en 2022, soit 22 % de la main-d'œuvre du secteur.⁴ Cette part est relativement plus importante que celle de la plupart des autres provinces.
- Malgré le recours aux travailleurs étrangers, le secteur comptait encore environ 7 800 postes non pourvus pendant la haute saison en 2022.⁵
- Le taux de postes vacants estimé pour la province était de 9,4 %, un chiffre nettement supérieur à la moyenne de 7,4 % dans le secteur agricole au Canada.⁶

¹ Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Il ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. | ² La pénurie de main-d'œuvre nationale est la différence entre le nombre total de travailleurs demandés et le nombre de travailleurs canadiens employés, qui est égal à l'emploi de travailleurs étrangers plus le nombre de postes vacants. Estimation à la haute saison pour refléter la demande maximale pendant les pointes saisonnières dans l'agriculture. | ³ Statistique Canada; Conference Board du Canada. | ⁴ Statistique Canada, tableau : 32-10-0218-01; Conference Board du Canada. Ne comprend pas les services de soutien ni les industries agricoles de vente en gros. | ⁵ Modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada. | ⁶ Statistique Canada; Conference Board du Canada.

Graphique 1 : L'industrie laitière est le plus important employeur agricole au Québec.

Part de l'emploi (travailleurs nationaux et étrangers) pendant la haute saison, en 2022, au Québec.



Source : Statistique Canada; Conference Board du Canada.

* Les autres cultures sont principalement le sirop d'érable, les cultures maraîchères (fruits et légumes) et les cultures mixtes. Les autres élevages sont principalement de l'élevage mixte et de l'apiculture.

Observations de l'Enquête auprès des employeurs

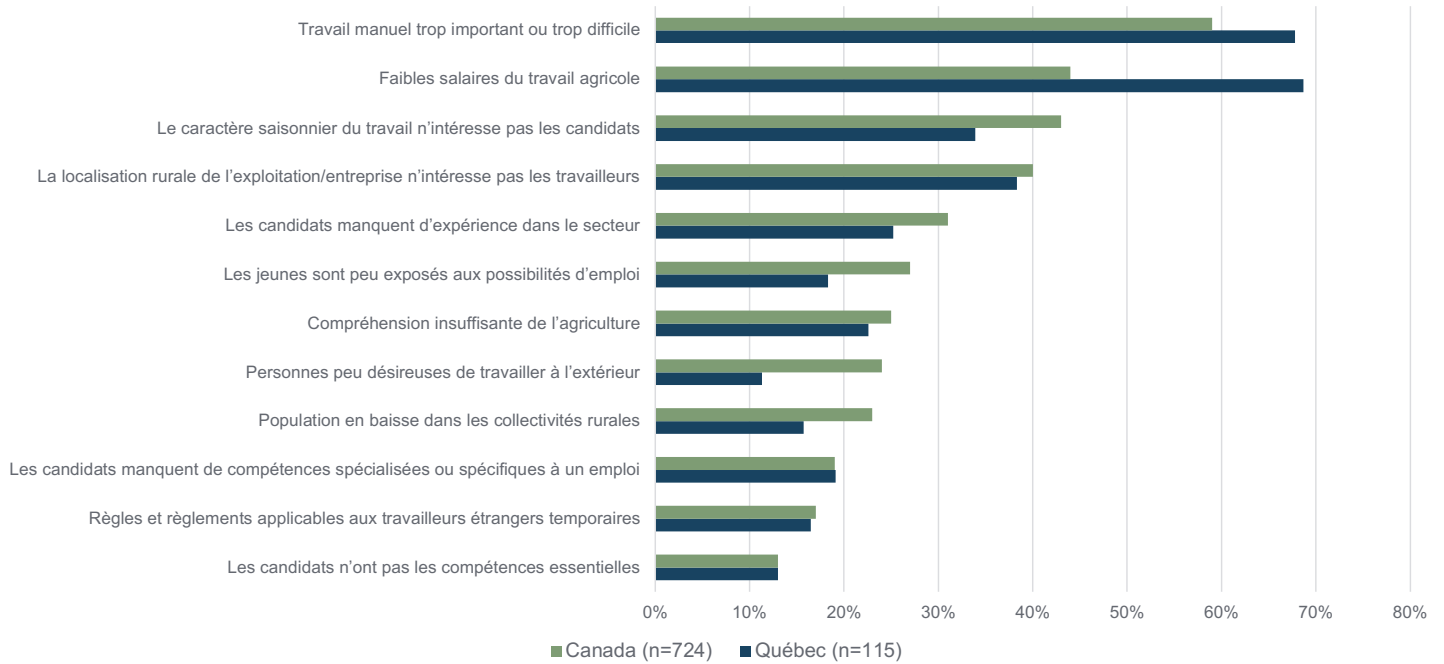
- Plus d'un tiers (36 %) des employeurs agricoles du Québec n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2022.⁷
- Près de la moitié (47 %) des employeurs du Québec n'ont été contactés par aucun candidat national pour leurs offres d'emploi, et 36 % n'ont reçu qu'une ou deux candidatures.⁸
- En raison des postes vacants, 42 % des employeurs ont déclaré avoir retardé ou annulé des projets d'expansion, 71 % ont dû payer des heures supplémentaires, 45 % ont fait état de pertes de ventes et 92 % ont indiqué que ces postes vacants avaient causé un stress excessif pour les propriétaires et le personnel.⁹
- Plus des deux tiers des employeurs du Québec citent le travail manuel difficile et la faible rémunération dans l'agriculture comme les principales causes de leurs difficultés à trouver des travailleurs (graphique 2).¹⁰
- Les employeurs de l'industrie laitière sont confrontés à des difficultés particulières pour trouver des travailleurs qui possèdent à la fois une connaissance de l'industrie et les compétences spécialisées nécessaires pour faire le travail.
- Le secteur agricole du Québec affichait un taux de roulement volontaire de 14 % en 2022, un chiffre nettement supérieur au taux de roulement estimé à 7,7 % pour l'ensemble des secteurs au Canada.¹¹

⁷ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=114). | ⁸ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n = 124). | ⁹ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=39). | ¹⁰ Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture de 2023 (n=115). | ¹¹ Le taux de roulement volontaire est le nombre de départs volontaires par rapport au nombre total de travailleurs au cours d'une année. Les départs volontaires concernent les travailleurs qui démissionnent, y compris les travailleurs saisonniers qui quittent l'entreprise avant la fin de leur contrat. Le taux de roulement a été calculé par industrie, puis pondéré en fonction de la part de l'industrie par province. Enquête menée auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture en 2023; Conference Board du Canada.

Graphique 2 : La faible rémunération et le travail manuel nuisent au recrutement au Québec.

Part des employeurs.

Q : Quels sont les cinq principaux facteurs qui rendent plus difficile le recrutement de travailleurs dans votre exploitation agricole?



Source : Enquête auprès des employeurs du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2023.

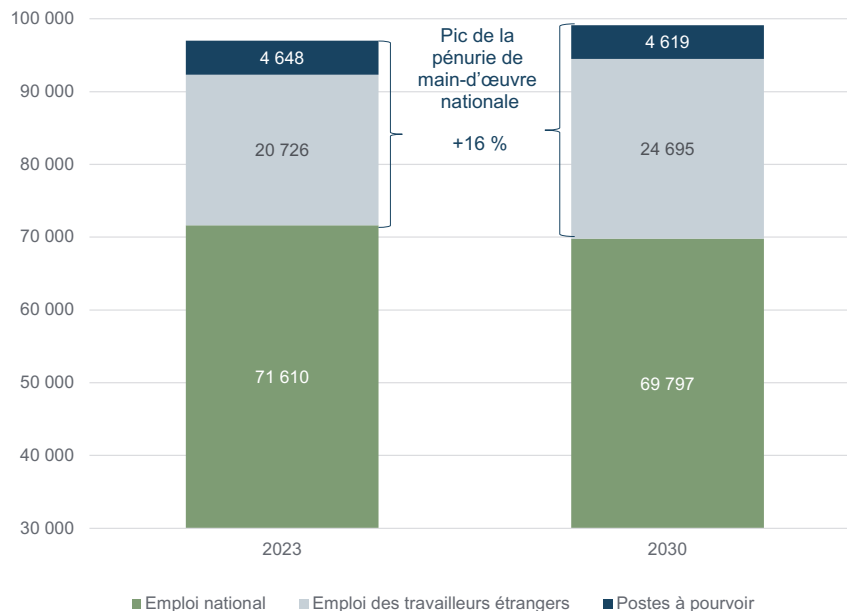


Prévisions du marché du travail

- À court terme, l'affaiblissement de l'économie limitera la croissance du secteur agricole, ce qui se traduira par une baisse de la demande de main-d'œuvre et du nombre de postes vacants en 2023 par rapport à 2022.
- À long terme, la demande totale de main-d'œuvre devrait rester stable, n'augmentant que de 2 % entre 2023 et 2030, pour atteindre 99 100 travailleurs en haute saison.
- Le secteur devrait voir 21 % de sa main-d'œuvre nationale actuelle partir à la retraite entre 2023 et 2030, ce qui représente 12 900 travailleurs. Dans le même temps, 2 400 immigrants et 9 000 jeunes en fin de scolarité devraient entrer sur le marché du travail au cours des huit prochaines années.¹²
- L'emploi national devrait diminuer de 3 % au cours des huit prochaines années, pour atteindre 69 800 en 2030 (graphique 3).
- Par conséquent, la pénurie de main-d'œuvre nationale maximale augmentera de 16 % au cours des huit prochaines années, pour atteindre plus de 29 300 postes en 2030.
- Bien que l'emploi de travailleurs étrangers ait augmenté de 19 %, on s'attend à ce que 4 600 postes restent vacants d'ici à 2030. Près de 1 400 de ces postes seront vacants dans l'industrie des fruits et légumes, 900 dans les serres et pépinières et 500 dans l'industrie laitière.
- En tout, 30 % des postes à pourvoir seront des postes d'ouvriers spécialisés dans l'élevage et d'opérateurs de machinerie agricole, 20 % des postes de manœuvres aux soins du bétail, 13 % des postes d'ouvriers de serres et de pépinières, et 11 % des postes de manœuvres à la récolte.

Graphique 3 : Le pic de la pénurie de main-d'œuvre nationale croît sur la période de prévision.

Nombre de travailleurs requis pendant la haute saison au Québec, prévisions.



Source : modèle des professions, des compétences et des technologies du Conference Board du Canada.

Le nombre de travailleurs étrangers comprend les travailleurs recrutés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme des travailleurs agricoles saisonniers. Ne comprend pas les immigrants ni les résidents permanents. Le nombre maximal de travailleurs étrangers est inférieur au total cumulatif des travailleurs employés au cours de l'année, car tous les travailleurs ne seront pas employés simultanément.

¹² Les jeunes en fin de scolarité désignent les travailleurs ayant terminé leurs études (tous niveaux de scolarité confondus) et entrant sur le marché du travail.



Préparer la main-d'œuvre de demain

- Le Québec bénéficie de taux de retraite plus faibles, mais la proportion d'immigrants entrant dans le secteur est plus faible que dans les autres provinces. Des programmes ciblés visant à attirer les immigrants dans le secteur seront importants pour soutenir la main-d'œuvre nationale du secteur au Québec.
- L'industrie laitière québécoise adopte des technologies telles que la traite robotisée. Cela nécessitera des programmes de formation pour doter les travailleurs des compétences nécessaires à l'exploitation et à l'entretien de ces technologies afin de garantir des gains de productivité.

Définition du secteur agricole

La définition de l'agriculture du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) comprend la production végétale et animale (SCIAN 1111, 1112, 1113, 1114, 1119, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125 et 1129), les services de soutien (SCIAN 1151 et 1152) et les industries agricoles de vente en gros (SCIAN 4111 et 4183).

À propos de cette fiche d'information

Les données citées dans la présente fiche d'information sont basées sur une étude sur l'information sur le marché du travail (IMT) qui a été entreprise entre mars et septembre 2023. Cette étude a consisté à modéliser la demande et l'offre de main-d'œuvre par province, par produit et par profession, à mener un sondage auprès de plus de 1 400 parties prenantes du secteur, à organiser cinq groupes de discussion régionaux et à valider les résultats au moyen de webinaires et d'une présentation par un groupe consultatif. Pour plus de renseignements sur le programme AgriIMT, veuillez consulter le site www.cahrc-ccrha.ca/fr/programmes/agri-imt.

L'étude a été entreprise par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), un organisme sans but lucratif national qui s'occupe des questions relatives aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.

Cette étude a été réalisée par le Conference Board du Canada, la principale organisation indépendante de recherche appliquée de notre pays. Grâce à l'utilisation de modèles de données sophistiqués, de prévisions de pointe et d'approches de recherche multiméthodes, il effectue des recherches pour aider les dirigeants à agir.



Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

PUBLIÉ : FÉVRIER 2024

Tél : 613.745.7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du programme de
solutions pour la main d'œuvre sectorielle



Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca | Tous droits réservés. © 2024 CCRHA

Crédits photo : [Pascal Bernardon](#) | [Anne Richard](#) | [pina messina](#)